

très grandes.  
On a l'espoir que tout finira aujourd'hui.

Tous les rapports qui nous parviennent depuis avant-hier, quoique différant sur certains points, s'accordent cependant tous sur le fait principal. Ainsi, il est bien évident que l'armée de l'ordre occupe, sur la rive gauche, Grenelle, Vaugirard, le Petit-Montrouge, et toute la pointe qui s'étend jusqu'aux Invalides, y compris l'École Militaire, où le général Cissey a établi son quartier général.

Sur la rive droite, on est moins d'accord, et il n'y a de réellement certain que l'occupation jusqu'à l'Arc de Triomphe, d'après la dépêche adressée hier par M. Thiers à tous les préfets et sous-préfets. Mais cette dépêche est datée de onze heures du matin, et dans l'après-midi, le chef du pouvoir exécutif annonçant à la Chambre que le général Clinchant, tournant les barricades, avait occupé le faubourg Saint-Honoré et la place du nouvel Opéra.

De cette manière, les dernières positions qui restent aux insurgés en dehors de Montmartre et des buttes Chaumont, telles que la place Vendôme et les forts du Sud, sont complètement coupées de communications et cernées par les troupes régulières. Il faut donc espérer que la lutte sera moins longue qu'on ne s'y attendait. Déjà, de l'aveu même de M. Thiers, l'entrée dans Paris a eu lieu plus promptement qu'il n'aurait pu l'espérer, et c'est grâce au sang-froid d'un officier de marine et d'un officier du génie que les troupes du général Douai ont pu pénétrer dans la place sans que la Commune, surprise, en ait eu connaissance.

En apprenant cette terrible nouvelle, qui est son glas funèbre, elle a précipitamment fait sonner le tocsin et battre le rappel dans tous les quartiers; mais la plus grande partie des gardes nationaux, instruits de ce qui se passait, ont considéré cet appel comme un signal de quitter l'uniforme et de jeter leurs armes, de sorte que, sur onze bataillons qui réclamaient la Commune, c'est à peine si onze compagnies se sont présentées.

Il ne faut cependant pas se le dissimuler : la lutte sera sérieuse et acharnée de la part d'hommes résolus et connaissant le sort qui les attend. Car il est évident que le gouvernement, tenant sous sa main le nid dans lequel est venue s'entasser toute l'écume de l'Europe, devra frapper sans merci sur ces hommes, qui n'ont pas craint de s'abattre sur la France comme sur une proie, en entraînant avec eux ces populations ouvrières qu'ils séduisaient à l'aide de sophismes et de fausses théories.

Le gouvernement est, d'ailleurs, aidé dans cette répression par l'accord tacite des Prussiens, qui ont reçu l'ordre de resserrer le cordon qu'ils formaient autour de Paris, afin d'isoler complètement la capitale et de n'en laisser sortir personne. Depuis deux nuits, les avant-postes sont doublés, avec la consigne de repousser tous ceux qui se présenteraient pour traverser les lignes. Ainsi, hier, un général insurgé, blessé, a été impitoyablement renvoyé dans l'enceinte. Cette conduite est inspirée à la Prusse, non par l'affection pour le gouvernement français, mais uniquement par la peur de voir fondre sur elle cette nuée de gens sans aveu qui ont déjà bon nombre de ramifications en Allemagne, et dont le chef, Karl Marx, est Prussien, bien qu'il se soit fait naturaliser Anglais.

Nous donnons dans toute leur étendue les détails qui nous proviennent de différents côtés. Une bonne partie des télégrammes ont été envoyés naturellement de Versailles, et, s'il s'en trouve quelques-uns de Paris, c'est qu'ils proviennent probablement de la partie occupée par les troupes de Versailles. Nos lecteurs remarqueront que quelques correspondants très-optimistes prennent leurs désirs pour la réalité. Ainsi, celui du *Standard* annonce la prise de l'Hôtel-de-Ville, et celui du *Times* va plus loin encore : celle de la place Vendôme. Nous désirons vivement que ces deux événements se réalisent le plus promptement possible, mais ce ne sera pas sans effusion de sang.

En effet, au duel d'artillerie a succédé la fusillade dans la rue, ce qui n'empêche pas le canon de continuer son œuvre de destruction. Ainsi, les batteries de Montmartre ont ouvert le feu sur la ville, et un de nos amis, qui revient de la capitale, nous affirme avoir compté à Montmartre cent cinquante pièces. Reste à savoir maintenant combien elles auront de servants !

On estimait hier à dix mille environ le nombre des prisonniers volontaires ou non tombés entre les mains de l'armée. On les a placés sous les tentes du camp de Satory, abandonné presque complètement par les troupes, qui entrent successivement dans Paris. Un nombre des prisonniers se trouve Assi, l'homme du Creuzot, le président du soi-disant tribunal qui a fait assassiner les généraux Lecocq et Clément Thomas. Il ne sortira pas cette fois aussi facilement de la prison qu'il habite, que de celle où la Commune l'avait tenu deux ou trois jours.

### LETTRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du JOURNAL DE ROUBAIX.

Versailles, 22 mai.

Je vous ai parlé d'un traité entre Napoléon III et la Prusse, que M. de Bismark, à Francfort, aurait montré à M. J. Favre pour triompher de ses dernières résistances. Je ne puis passer sous silence ce qui se dit au sujet de l'intervention de la Russie après la bataille de Sedan.

On raconte que M. Jules Favre, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, le 4 septembre, eut connaissance d'une note de la Russie attestant son intention d'intervenir, comme fit la France après Sedan. La Russie admettait que la France dût payer à la Prusse une indemnité pécuniaire, mais elle voulait obtenir l'intégrité de son territoire. On m'affirme que cette note existe; on me dit même qu'elle sera très-prochainement livrée à la publicité.

Cette note explique bien des faits; elle explique la joie qui éclata en Allemagne et dans les rangs de l'armée allemande après Sedan; on croyait que la paix était faite; elle explique le voyage de M. Thiers dans toutes les capitales de l'Europe, et la fameuse entrevue de M. Jules Favre avec M. de Bismark.

La Russie voulait intervenir, reconnaissant de la conduite de l'Empereur qui, après la prise de Sébastopol, fit la paix malgré l'Angleterre. M. Thiers se rendit à St-Petersbourg. Il fut reçu avec les plus grands honneurs; mais ces honneurs s'adressaient à l'homme politique, à l'homme privé, non à l'envoyé du gouvernement républicain. Il lui fut répondu que l'intervention de la Russie était proposée en faveur de la France impériale. Autre gouvernement, autre politique. Le Czar ne pouvait intervenir en faveur d'un gouvernement composé d'hommes qui étaient les adversaires du principe monarchique, parmi lesquels se trouvaient M. E. Arago, le défenseur de Berezowski, M. Gambetta et Flouquet, qui l'avaient insulté personnellement lors de sa visite au Palais de Justice de Paris. M. Thiers ne put rien obtenir nulle part.

De son côté, M. Jules Favre, qui comptait sur l'intervention de la Russie, alla trouver M. de Bismark. Dans sa naïveté ou dans son orgueil, il crut qu'il réussirait; il ne rapporta qu'une humiliation; mais espérant toujours l'intervention étrangère, il lança une proclamation belliqueuse.

Que conclure de cela? que la paix était faite si l'éméute du 4 septembre avait laissé debout le gouvernement, cela est évident; mais nous voulons déduire une autre moralité.

Quelques jours après le 4 septembre, il y eut, à Paris, une réunion de personnalités politiques, parmi lesquelles se trouvaient des journalistes anglais. L'un d'eux prit la parole et dit : vous autres, Français, vous ne serez jamais des hommes pratiques. Les Républicains voulaient renverser l'empire; il fallait lui laisser la responsabilité de la conclusion de la paix; vous n'avez pas d'armée, vous ne pouvez plus lutter, et vous perdez jusqu'à l'espérance d'une revanche prochaine; il fallait laisser l'empire debout, il serait tombé tout seul au bout de trois mois; vous vous êtes trop empressés, vous pérez.

La leçon fut perdue; elle est comprise aujourd'hui. Quant à M. J. Favre, il convient à présent de caractériser son rôle. Arrivé au pouvoir à la suite d'une émeute, qui devint vite une révolution, on ne pouvait lui demander de restaurer l'empire pour faire la paix. Son âme était au-dessous d'un pareil effort, et les moyens matériels lui eussent d'abord fait défaut. Mais, quand il rendit compte à ses collègues et à la France de sa démarche auprès de M. de Bismark, il ne fit pas connaître la cause de cette démarche, il ne parla pas des intentions de la Russie. Ce jour-là, il accomplit l'acte le plus criminel de sa vie, il trompa la France. Il fallait dire la vérité à la France; c'est un crime d'avoir manqué à ce devoir, et un stigmate ineffaçable restera sur son nom; il sera un homme maudit.

Il s'est déjà écoulé quelque temps depuis la publication du manifeste du comte de Chambord; aucun démenti n'est venu de la part des princes d'Orléans. Nous aurions donc lieu, par ce seul fait, de considérer la fusion comme accomplie entre les deux branches de la maison de Bourbon, si des renseignements particuliers ne nous donnaient la certitude que la fusion est faite définitivement. Cependant, on ne songe pas parmi les chefs de ce parti nouveau à placer immédiatement sur le trône soit le comte de Chambord, soit le comte de Paris. On comprend de ce côté qu'il ne faut pas être trop pressé. Tous les efforts des chefs tendraient donc uniquement à investir prochainement le duc d'Aumale de la présidence du Conseil des ministres; il deviendrait chef du Pouvoir exécutif du gouvernement provisoire, républicain de nom, monarchique de fait. Pour rendre au prince sa tâche facile, on compterait sur l'appui d'une fraction considérable de l'Assemblée, sur les relations des princes d'Orléans dans l'armée et dans la marine, et sur le mouvement

qui se produirait dans l'opinion publique, quand elle verrait à la tête du pouvoir un homme énergique et capable de garantir le maintien de l'ordre.

Vous trouvez dans tous les journaux les détails de l'arrestation de Rochefort qui n'était pas désireux d'assister à l'assaut de Paris et qui s'en alla avec les 30,000 fr. que lui a rapportés son *Mot d'Ordre*. Il est arrivé à Versailles. Hier, dans l'Avenue de Paris, quelques vieillards mégrés l'attendaient avec l'intention avouée de lui arracher les yeux. Quel contraste avec les ovations de Bordeaux ! Décidément, Rochefort, malgré tout son esprit, n'est qu'un maladroit. Qu'en pensent ses anciens collègues de la défense nationale, MM. J. Favre et E. Picard ?

### LA REPUBLIQUE AU PENSIONNAT

Nous lisons dans l'Illustration européenne, de Bruxelles :

« Un belge habitant Paris depuis plusieurs années, y avait lié connaissance avec un maître de pension, chaud partisan de la forme républicaine.

Et on n'eût pu dire, après le 4 septembre, que ce fut un républicain du lendemain, car depuis de longues années on l'avait entendu professer les mêmes principes. Aussi, un grand nombre de ses co-religionnaires politiques lui avaient-ils confié leurs fils, de sorte qu'il comptait beaucoup d'élèves.

Il prétendait que son institution marchait d'autant mieux qu'il l'avait organisée démocratiquement.

Un jour qu'il prêchait le républicanisme à son ami le belge, qui lui citait comme modèle les institutions de son pays, le maître de pension citait son établissement où il avait appliqué ses théories.

Mes élèves, disait-il, se gouvernent eux-mêmes, ils se distribuent leur travail, régulent les heures de récréation et de repos, se punissent et se récompensent mutuellement. C'est un état républicain en petit et tout marche à merveille.

Le belge lui demandait : N'existe-t-il aucun pouvoir central dans votre établissement ? — Quelle question ! Certainement qu'il en existe un, c'est moi.

— Quand des contestations surviennent vous en êtes donc le juge ? — C'est tout simple. — Ainsi votre présence est toujours nécessaire ? — Je dirai même indispensable.

— Par conséquent, vous ne pouvez guère vous éloigner ? — Non ; aussi je fais rarement. Cependant, vous m'avez dit avant-hier que vous alliez voir un ami à 10 lieues de Paris. — Oh ! mais je me serais bien gardé de m'absenter pendant plus d'un jour. — Vous êtes donc revenu le soir même ? — J'étais de retour dès sept heures. — Je parie qu'avant d'entrer, vous avez écouté ce qui se passait à l'intérieur ? — Vous avez deviné juste. — Eh bien ! dites-moi franchement ce que faisaient vos écoliers républicains.

— Ils se... — Ils se querellaient, j'en suis sûr. — Comment ! Ils se battaient, les démons !

Notre correspondant des frontières d'Allemagne nous adresse une nouvelle lettre où il juge sévèrement le traité au double point de vue de la politique et de nos intérêts commerciaux. Quoique ses opinions soient les nôtres, nous nous abstentions de les reproduire, parce que, dans les circonstances douloureuses qui nous pressent, elles pourraient donner lieu à d'injustes interprétations. Toutefois, l'idée arrêtée du gouvernement prussien de se tenir le plus longtemps qu'il le pourra près du foyer de la révolte, mérite qu'on s'y arrête en France et qu'on ne la perde pas de vue pour en paralyser les effets. Cette idée, notre correspondant l'a trop clairement dévoilée dans ses communications antérieures pour que nous ayons besoin d'y revenir.

Nous lisons aujourd'hui dans les lettres politiques de l'agence Havas.

« Les Prussiens avaient passé un marché avec les gens de la Commune, pour l'achat des débris de la colonne Vendôme. On assure que des scrupules leur sont venus plus tard et que le marché a été résilié. Tout cela n'enlèvera pas à l'Europe la conviction parfaitement justifiée, à notre avis, que le renversement de la colonne a été une avance à la Prusse, et que les véritables auteurs de cet acte de vandalisme avaient des thalers dans leurs poches. »

Si l'agence Havas dit vrai, il n'est pas téméraire de supposer que la Prusse veut désorganiser la France par l'insurrection et l'empêcher de relever ses forces; qu'elle prétend fatiguer et laisser les esprits pour qu'épuisés, ils soient disposés à se laisser imposer une restauration napoléonienne qui consacrerait la honte et la ruine de la France en complétant la victoire du nouveau empire allemand.

C'est le thème que développe avec une inexorable logique notre correspondant. Nous ne pouvons moins faire que de l'indiquer.

### Chronique locale & départementale

Nous recevons de la Chambre Consultative une communication qui nous arrive trop tard pour être publiée aujourd'hui.

Nous avons enfin le dernier mot de l'incident politique soulevé la semaine dernière au Conseil municipal de Lille. Voici ce que nous lisons dans le résumé de la séance d'avant-hier soir :

Une proposition modificative de celle de M. Masure (que l'on connaît), est présentée par M. Castelain.

Le Conseil municipal de Lille, justement ému des tentatives monarchiques qui se manifestent, interprète de l'immense majorité

de la population qui veut de l'honneur de ses suffrages, protesta solennellement de son attachement à l'idée républicaine dont la loyale et franche application peut seule sauver le pays.

En attendant toute ambassade dans le régime politique à donner à la France, on continuera à marcher en aux des idées républicaines, et on prévient les causes de troubles qui nous menacent dans l'avenir.

En conséquence, le Conseil émet le vœu suivant :

1° Que la République soit immédiatement proclamée comme gouvernement définitif du pays.

2° Que le Chef actuel du pouvoir exécutif soit investi du mandat de gouverner jusqu'à ce qu'une Assemblée constituante ait été appelée à voter sur les lois organiques.

Dans les 40 voix dissidentes est comprise celle de M. Faidherbe, qui déclare que, s'il ne s'est pas associé au vœu proposé, c'est uniquement parce qu'on n'y exprime pas le désir que la République soit proclamée par une Assemblée constituante.

Nous ne voulons pas, dit le Propagateur, prolonger une discussion devenue sans objet. On sait ce que valent les vœux politiques des Assemblées qui n'ont pas mandat pour les exprimer.

Absents : MM. Baron, Boniface et Lefebvre.

Ont voté contre : MM. Bourdon, Bouchée, Debrière, Duthilleul, Martel, Masure, Ollivier, Soins et Werquin.

Le ministre des finances, après s'être concerté avec l'autorité allemande, vient de décider que :

Le thaler d'Autriche pourrait être reçu dans les caisses publiques au taux de :

Le florin d'Autriche 2 50

Le 1/2 id. 1 25

Le 1/4 id. 0 60

Le Frédéric d'or de Prusse 21 25

Le double Frédéric d'or 42 50

Aux termes du décret du 5 septembre 1870, le serment politique est aboli.

En conséquence, il y a lieu de procéder à l'installation des conseils municipaux, des Maires, Adjointes, et de tous autres fonctionnaires de l'ordre civil, administratif, militaire ou judiciaire, sans prestation de serment autre que le serment professionnel, lorsqu'il est prescrit par les lois.

MM. les maires sont priés de ne pas perdre de vue cette recommandation.

Nous lisons dans la France :

« Les bureaux de police de Versailles ont reçu un album des photos curieuses. C'est la série des portraits photographiques des membres de la Commune et des individus les plus compromis avec elle. Chaque portrait est accompagné d'un signalement complémentaire des plus explicites. On nous assure qu'un exemplaire de cet album a été adressé à tous les commissaires de police en mission autour de Paris, et aux officiers détachés par la grande prévôté auprès des états-majors.

Les commissaires de police de la région du Nord, qui exercent sur tous les trains venant de Paris une surveillance très-active, devraient être munis de cet album. Ils ne seraient pas exposés à voir tromper leur vigilance par les communaux munis de faux papiers. Il y a longtemps qu'on l'a dit : rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un gredin... »

M. Beurier, professeur de philosophie à Nîmes, est nommé en la même qualité à Douai.

Au sujet de l'article alarmiste de l'Echo du Nord, dont nous avons parlé avant-hier, la communication suivante du général commandant la troisième division militaire a été envoyée aux journaux de Lille :

« Un article de l'Echo du Nord, du 21 mai, prétend que toute la cavalerie présente à Lille aurait été tenue en selle et prête à marcher pendant la nuit de jeudi à vendredi... »

Pas un cheval n'a été sellé pendant la nuit, mais une revue de chevaux et harnachements a été passée, vendredi matin, par le colonel du 11e dragons.

« Voilà le fait dans toute sa simplicité. Trompé à ce sujet par des renseignements inexacts, le journal l'Echo du Nord s'est fait l'interprète de craintes et de soupçons qu'il est du devoir de l'autorité militaire de réduire à néant.

Les troupes de la garnison de Lille et de la 3e division militaire sauront ici, comme dans le reste de la France, maintenir énergiquement l'ordre, de quelque côté qu'il soit troublé, défendre l'Assemblée nationale et le gouvernement que la France s'est donné.

Les chambres de commerce ont reçu du ministère la lettre suivante :

« Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu d'un arrêté de M. le ministre des finances, du 28 avril dernier, un bureau de douanes pour l'importation et l'exportation des marchandises a été créé à Belfort.

Les attributions de ce bureau seront ultérieurement déterminées. Provisoirement, il sera substitué au bureau de St-Louis, et l'on pourra y effectuer toutes les opérations d'entrée et de sortie, auxquelles celui-ci était ouvert.

Je vous prie de vouloir bien porter ces dispositions à la connaissance de commerce.

« Veuillez agréer, monsieur le président, etc. »

On écrit de Calais :  
« M. le duc de Broglie, ambassadeur de

France, à Londres, a été reçu par le général dans la nuit de samedi à dimanche, et a repris le chemin de fer presque aussitôt pour Versailles. M. de Broglie : 27/5/70

Le commissaire de police de la gare de Calais a arrêté deux individus, l'un venant de Paris, l'autre de Londres, et porteurs tous deux de papiers de la Commune.

Ils ont été mis immédiatement à la disposition du procureur de la République.

Un jeune enfant habitant avec sa mère, madame veuve Leroy, rue des Arts, 62, à Lille, avait construit, avec ses camarades, une sorte de radeau composé de quelques planches liées jointes entre elles, et s'embarqua au faubourg Saint-Maurice à naviguer sur une sorte de canal situé au lieu dit le Petit-Pâté.

Un brusque mouvement de l'imprudent enfant fit disjoindre les planches et le précipita au fond de l'eau. Malheureusement empressés d'apporter les secours de l'accident, le corps du malheureux ne put être retiré qu'après une submersion d'une heure.

On nous écrit d'Orchies, à la date du 22 mai :

« Notre marché aux grains, de ce jour, était moins approvisionné que le précédent; nos cultivateurs avaient de hautes prétentions; aussi, l'acheteur a-t-il dû consentir à payer une avance qu'on évaluait en moyenne de 50 à 75 c. à l'hectolitre. Il faut noter que les blés de la dernière récolte étaient moins abondants et comme les 1870 sont de qualité inférieure aux 1869, il n'y a rien de remarquable parmi les nombres des blés, si ce n'est qu'ils ont été payés plus cher. Quant à l'état de notre marché, il paraît devoir être désormais avec un stock beaucoup plus élevé et nos cultivateurs se sont peut-être de détariner à des prix qui depuis longtemps leur laissent de la perte. »

Voici nos cours : blé blanc première qualité, de 30.50 à 32.50. Blé gris, seconde qualité, de 29.50 à 31.50. — Seigle, 17.25 à 19.25. — Fèves, de 26.25 à 28.25. — Avoine 11 à 13; une suite offre de 32 francs pour un échantillon de colza, bonne qualité, sans être de premier choix, offre qui n'a pas eu de résultat; voilà tout notre marché de lundi, les besoins manquant complètement et deux ou trois parties de colza et de lin n'ont pu être mises à jour faute d'acheteurs. — Caneble, 23.50 à 25.50.

Un affreux accident est arrivé hier dans la fabrique de sucre de M. Bonzel, d'Haubourdin. M. G. Bonzel, âgé de 22 ans, étant avancé dans un engrenage obscur de l'usine, a été pris dans un engrenage et broyé.

La police redouble de vigilance afin de mettre la main sur les communaux qui espèrent gagner la Belgique par la ligne du Nord.

A Douai, le Courrier raconte que la police a procédé à l'arrestation de quatre voyageurs dont deux ont été relâchés presque aussitôt, tandis que les autres ont été écroués. L'un des deux était sergent-major dans les troupes de la Commune, l'autre a fabriqué des mitrailleuses pour la Commune.

Le journal ouvrier le Père Duchêne, est bien rédigé, comme nous l'avons dit autrefois, par un de nos concitoyens, M. E. Vermeersch, en collaboration avec MM. Humbert et Vuillaume. Aujourd'hui, les journaux de Paris contiennent une lettre collective de ces trois messieurs au citoyen Arnold, membre de la Commune, délégué à la guerre et aussi notre concitoyen. Cette lettre est une longue suite de reproches et d'insultes, et se termine par une provocation.

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DE ROUBAIX.

MM. les membres de l'association de l'Industrie et du Commerce de Roubaix sont priés de se rendre à l'assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 13 juin à 8 heures du soir, à l'hôtel de ville, salle des adjudications.

EXTRAIT DES STATUTS de l'association de l'Industrie et du Commerce de Roubaix.

Art. 39. Il y aura une assemblée générale obligatoire chaque année, aux jours et heures qui seront déterminés par le Conseil Syndical, sur convocation du président adressée aux membres de l'association. Dans cette assemblée, le conseil fera les rapports, et comptes-rendus, propositions concernant la collection, exposé de la situation financière, budget des dépenses, etc.

On procédera aussi dans cette assemblée au renouvellement partiel et annuel du Conseil Syndical.

Art. 40. L'assemblée vote par scrutin secret.

Le scrutin secret est de droit toutes les fois qu'il est demandé par dix membres.

Dans ce cas, les noms des membres déclarant le scrutin secret, sont déposés sur le bureau.

Art. 41. Toutes propositions, quel qu'elles soient, devant être soumises à une assemblée par un ou plusieurs membres, devront être envoyées au président quinze jours au moins avant cette assemblée.

Bulletin de la séance du 21 Mai 1871.

Sommaires des séances, etc. etc. etc.

Fr. 3.150. 24